



Un double enjeu de l'agriculture : rémunération de l'exploitant et respect de l'environnement

Exemple concret avec les systèmes laitiers herbagers

I. Introduction

Depuis les années 80, le discours toujours renouvelé du « produire plus » est devenu le leitmotiv du secteur agricole français. Le modèle productiviste était alors synonyme d'élévation du revenu pour l'agriculteur. Aujourd'hui, avec plus de 50% des agriculteurs qui ont gagné moins de 350€/mois en 2016, la paupérisation de la paysannerie pose question sur la structuration et la mutation de ce modèle dominant. De plus, la réduction de 32% du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2013 (près de la moitié dans le cas des exploitations laitières), ainsi que celle du nombre d'agriculteurs (divisé par quatre par rapport aux années 50), a un impact direct sur la vie et la dynamique dans les territoires ruraux.

Alors que l'agriculture française fait face à de nombreux défis environnementaux, tels que la réduction de la biodiversité, l'adaptation au changement climatique et la pollution de l'air, de l'eau et du sol, il est primordial de ne pas évincer les enjeux socio-économiques qui sont déterminants dans l'élaboration de systèmes agricoles durables. En effet, l'augmentation de la productivité du travail dans les exploitations agricoles, la forte dépendance aux intrants et la course aux investissements ne sont plus gage d'efficacité économique.

Conscients de ces enjeux, de nombreux agriculteurs se détachent progressivement de cette logique productiviste. Ils cherchent alors à mieux valoriser les ressources naturelles de leurs territoires et à réduire leur utilisation d'intrants, afin de maximiser la valeur ajoutée sur leur exploitation, tout en préservant l'environnement

II. Contexte et enjeux sociaux économiques

Comme dans toute entreprise, les agriculteurs français tirent leur revenu du résultat d'entreprise (RCAI)¹. Ce résultat comprend les subventions publiques (aides de la PAC²), qui doivent leur permettre de dégager un revenu positif.

¹ Le résultat courant avant impôt (RCAI) est un indicateur qui permet de mesurer la rentabilité de l'exploitation agricole. On l'obtient en déduisant de l'excédent brut d'exploitation (EBE) l'amortissement des investissements et les charges d'intérêt. Il permet ainsi de rémunérer le travail de l'exploitant et d'augmenter ses capitaux propres et donc sa situation financière. Ramené à l'actif non salarié, c'est un bon indicateur de viabilité économique.

² Politique Agricole Commune

Le RCAI moyen pour un agriculteur français est de 25 400€ en 2015, dont 80% sont constitués par ces aides. La même année, près d'un tiers des agriculteurs français ont gagné moins de 354 € par mois. Considérées comme une aide au revenu, les subventions de la PAC ne suffisent même plus à assurer un revenu décent à la majorité des exploitants agricoles, ni à leur garantir un revenu positif dans certains cas. Sans compter ces subventions, près de 54% des exploitations ont un RCAI qui est négatif, dont 15% présentent encore un résultat négatif après avoir perçu ces aides.

En 2015, la baisse du RCAI moyen des exploitations agricoles françaises a fortement été impactée par celle des exploitations spécialisées en bovins lait. Dans un contexte de réduction du prix du lait en 2015 (340€/1000L en 2015 comparé à 385€/1000L en 2014), notamment dû à une diminution de la demande étrangère et une augmentation de la production suite à la suppression des quotas laitiers en Europe, la valeur de la production a diminué de 6%. Le RCAI par exploitant agricole dans ce secteur étant de 17500€, soit plus de 30% inférieure à la moyenne nationale (tous secteurs d'activités agricoles confondus).

Il est urgent de développer des systèmes de production créateurs de valeur ajoutée et plus rémunérateurs pour les agriculteurs. Ces systèmes de production doivent également favoriser la création d'emploi et l'insertion territoriale de manière à maintenir la vie dans les campagnes et à réduire leur désertification.

Le Réseau CIVAM, soutenu par le WWF, accompagne les agriculteurs vers davantage d'autonomie en promouvant des **systèmes de production plus autonomes et économes** en intrants et en énergie, qui s'inspirent notamment de l'agro-écologie.

III. Etude du Réseau Civam sur les systèmes herbagers en bovin lait

Depuis 2000, l'observatoire technico-économique du Réseau Civam compare les performances des exploitations d'élevage bovin laitier en Agriculture Durable (AD), ou systèmes herbagers bovins laitiers, avec les exploitations laitières du RICA (réseau d'information comptable agricole du Ministère de l'Agriculture, représentatif de la moyenne des exploitations françaises), dans le Grand Ouest français (Normandie, Bretagne et Pays de la Loire).

Sur l'exercice 2015, l'analyse comparée des résultats comptables des exploitations AD et du RICA met en évidence la **performance économique et sociale des systèmes herbagers en bovin lait**.

Cette étude recense différents indicateurs technico-économiques dont l'utilisation par les agriculteurs permet de développer leur autonomie décisionnelle et de les doter de références fiables sur les performances des systèmes autonomes et économes. L'objectif étant de se focaliser davantage sur l'efficacité économique et la viabilité d'une exploitation agricole plutôt que sur ses possibilités de croissance pour maximiser sa production. L'accent a donc été mis sur :

- la création de richesse (valeur ajoutée)
- la rémunération du travail (résultat social)
- la capacité à créer de l'emploi par hectare
- l'empreinte alimentaire
- le coût phytosanitaire par hectare.

- la sensibilité aux aides de la PAC

Dans le but de démontrer que le caractère économe et autonome des systèmes herbagers est bien à l'origine de leurs performances, **seule la comparaison entre les exploitations RICA et les exploitations AD non bio a été présentée** (la performance économique et sociale étant encore plus probante avec des systèmes herbagers bio³). Les résultats AD présentés par la suite correspondent donc à des fermes AD non bio en bovin lait. Par ailleurs, tous les résultats économiques ont été ramenés à l'actif afin de comparer des exploitations de taille différente et mettre en exergue l'efficacité du travail.

1) La valeur ajoutée

Dans une exploitation agricole, la **valeur ajoutée** (VA) est la différence entre la valeur finale de la production (lait, viande, céréales) et la valeur des consommations intermédiaires (achat d'aliments, frais d'élevage, mécanisation, entretien des bâtiments et foncier, etc.) utilisées à cette fin. En d'autres termes, le travail (l'exploitant agricole non salarié et les salariés de l'exploitation) ajoute de la valeur aux ressources naturelles, intrants et services, dans le processus de production.

La VA représente ainsi la richesse créée, ce qui en fait un indicateur pertinent pour comparer l'efficacité économique des façons de produire entre les exploitations. Additionnée aux aides de la PAC, elle peut alors se répartir entre la rémunération du travail et l'outil de production (fermages, impôts et taxes, amortissements, dettes et intérêts bancaires).

Les résultats de l'exercice 2015 confirment les tendances enregistrées depuis une dizaine d'année. Les fermes AD créent davantage de richesse (+24% de VA par actif) par rapport aux exploitations du RICA, et ce malgré une production de lait de vache inférieure (produit d'activité par actif inférieur de 17%). Comparées aux fermes RICA, les fermes du RAD ont 12000€ de RCAI en plus, avec 19000€ de production en moins ! L'efficacité économique de ces systèmes herbagers est permise par des économies de charges (moindres coûts phytosanitaires, réduction du coût des aliments pour le bétail et de la mécanisation, etc.), grâce à la valorisation de l'herbe pâturée. Chaque actif dans l'exploitation doit gérer moins de surfaces, de bétail et de lait produit, ce qui permet une gestion plus fine de la production, adaptée aux spécificités des animaux et des terres.

2) Le résultat social

Pour mesurer la part de la richesse créée (valeur ajoutée) affectée à la rémunération du travail, le Réseau Civam parle de « **résultat social** ». Ce nouvel indicateur (ou solde intermédiaire de gestion dans le « langage comptable ») correspond à tout ce qui est disponible, après avoir déduit des produits toutes les charges liées à la production et à l'outil de production (Tableau 1). De cette manière, il appartient à l'agriculteur d'affecter ce résultat social dans les salaires ou d'en maintenir une partie dans l'exploitation comme sécurité de fonctionnement face à des aléas techniques ou économiques.

³ Ces données sont accessibles dans l'étude : L'observatoire technico-économique des systèmes laitiers du Réseau Civam – Exercice comptable 2015 (<http://www.agriculture-durable.org/lagriculture-durable/lobservatoire-technico-economique/>)

En revanche, le raisonnement par le célèbre indicateur économique, appelé Excédent Brut d'Exploitation (EBE = VA + aides de la PAC – Fermages – Impôts & taxes – Main d'œuvre), permet à l'exploitant de connaître ses capacités d'autofinancement et de remboursement de l'emprunt. Cela le conduit souvent à emprunter pour investir toujours plus, dans le but d'augmenter sa production et essayer d'être compétitif, sans toutefois s'assurer au préalable un revenu.

Tableau 1 : Principaux produits et charge d'une exploitation spécialisé en bovin lait

PRODUITS	CHARGES
Produit d'activités Produit lait Produit viande Produit cultures de vente Produit fourrager Produits divers	Consommations de biens & services Achat d'aliments Frais d'élevage Charges des cultures de vente et des fourrages Achat de Fourrage Charges de mécanisation Autres charges de structure Entretien du bâtiment et foncier
Aides de la PAC Aides du 1 ^{er} Pilier Aides du 2 nd Pilier (notamment les MAEC)	Charges liées à l'outil de production Fermages Impôts et taxes Amortissements Frais financiers
Produit Annexe (produits financiers)	Main d'œuvre (hors rémunération de l'exploitant) : salaires et cotisations sociales

Dans les fermes AD le résultat social est 51% supérieur à celui des fermes du RICA. Adopter le mode de production des fermes AD permet d'obtenir des exploitations plus pérennes et plus robustes financièrement, ce qui aboutit à une plus grande allocation de la valeur ajoutée à la rémunération du travail. Cet indicateur remet l'humain au cœur de la viabilité de l'exploitation.

Dans les fermes AD, 48% de la valeur ajoutée et des aides de la PAC sont dédiées à rémunérer le travail contre 33% dans les fermes RICA. Le revenu disponible annuel pour l'exploitant non salarié est alors de 21123€ comparé à 6974 € dans les fermes RICA.

3) Création d'emploi dans les territoires

Il est possible de mesurer la capacité d'une ferme à rémunérer le travail par unité de surface (hectare). Il suffit de rapporter le **résultat social par hectare** dans l'exploitation. On obtient ainsi une rémunération de 659 €/ha dans les fermes AD contre 353€/ha dans les fermes RICA.

Si l'on considère le nombre d'actif par km² (100 ha), les fermes AD permettent de faire vivre 10% d'actifs agricoles en plus au kilomètre carré que les fermes RICA. Les systèmes de production économes et autonomes sont plus à même de maintenir et développer l'emploi dans les territoires.

4) Autonomie surfacique et empreinte alimentaire

Les systèmes herbagers AD reposent essentiellement sur des surfaces fourragères en herbe qui sont des prairies pâturées d'association graminées légumineuses. 88% de la surface est destinée à l'alimentation du troupeau contre 77 % dans les fermes RICA.

Les agriculteurs achètent des concentrés et fourrages pour compléter l'alimentation de leur troupeau, ce qui se traduit implicitement par l'utilisation supplémentaires de terres agricoles à l'extérieur de leur exploitation.

Le Réseau Civam a ainsi créé l'indicateur **empreinte alimentaire** qui permet d'intégrer ces surfaces extérieures dans la surface totale dédiée à l'alimentation animale. Une fois la surface alimentaire de l'exploitation rapportée à l'empreinte alimentaire, les fermes AD obtiennent une **autonomie surfacique** de 86% (données non disponibles pour les fermes RICA).

La productivité et l'autonomie des exploitations du RICA est remise en question par cet indicateur qui réintègre les surfaces extérieures à l'exploitation. De plus, les dommages collatéraux environnementaux liés à l'importation d'aliments pour le bétail ne sont plus à démontrer. L'expansion de la production de tourteaux de soja d'Amérique du Sud s'est principalement faite au détriment d'écosystèmes tels que la forêt, les prairies naturelles ou encore des savanes, notamment en Amazonie et dans le Cerrado.

5) Résultats environnementaux

Comme énoncé précédemment, la réduction des charges, notamment celle du coût phytosanitaire, s'explique par l'optimisation du pâturage et l'utilisation moindre d'intrants.

Alors que le coût des pesticides et engrais minéraux représentent 17% des charges opérationnelles dans les exploitations du RICA, elle n'en représente que 3% dans les exploitations AD.

Les systèmes herbagers du Réseau Civam permettent de diviser par trois le **coût phytosanitaire par hectare**. Par ailleurs, la présence d'infrastructures agro-écologiques leur permet de réduire les intrants, limiter le lessivage, lutter contre l'érosion et créer un effet puits de carbone.

Cet indicateur montre bien l'efficacité des systèmes herbagers sur la réduction des traitements sur les cultures. Les systèmes autonomes et économes répondent bien aux enjeux fixés par les plans nationaux de réduction des produits phytosanitaires (Plan Ecophyto).

6) Sensibilités aux aides de la PAC

Les fermes AD reçoivent 2% de subventions en plus que les fermes du RICA. Cela s'explique notamment par le versement des aides contractuelles du 2nd Pilier de la PAC dans le cadre des MAEC (Mesures Agro-environnementales et climatiques). En divisant les aides de la PAC par le revenu disponible, on obtient un **indicateur de sensibilité** qui exprime le degré de dépendance du revenu de l'exploitant vis-à-vis de ces aides. Plus cet indicateur est élevé, plus le revenu dépend de ces aides. Il est de 93% en moyenne pour les herbagers contre 233% pour les RICA. En d'autres termes, pour dégager un revenu de 100€, l'exploitant perçoit 233€ d'aides en RICA contre 93€ en AD.

En supprimant ces aides, le RCAI dans les fermes RICA serait de -12290€ alors qu'il resterait positif dans le cas des fermes AD, avec +2137€

IV. Conclusion

A travers l'exemple des laitiers herbagers, les systèmes économes et autonomes montrent qu'il est possible de créer des emplois dans les territoires, de préserver la biodiversité et de couvrir les besoins alimentaires des populations. Orienter différemment les aides pour promouvoir ces systèmes permettrait non seulement de ralentir la course effrénée à l'agrandissement et aux investissements qui mène bien souvent les agriculteurs à des situations financières critiques mais aussi d'œuvrer à une agriculture en phase avec les enjeux environnementaux et sociétaux. Il est temps de repenser le modèle agricole actuel et de replacer l'agriculteur au cœur des filières agricoles.

Tableau récapitulatif des indicateurs économiques

Indicateurs	RICA	AD non bio	AD en % du RICA
1) Produit d'activité (PA)/UTH	111624€	92729 €	-17%
2) Valeur ajoutée (VA)/UTH	33321€	41435€	+24%
3) Résultat social (RS)/UTH	15996€	29087€	+ 82%
4) Résultat social/ha	353€	659€	+87%
5) Revenu disponible de l'exploitant / UTHF	6974€	21123€	+203%
Autonomie surfacique (%)	ND	86%	-
6) Coût phytosanitaire/ha SAU	61€	20€	-67%
7) Sensibilité aux aides Aides/RD	233%	93%	-60%